



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Section Régionale Interministérielle  
d'Action Sociale Grand Est vous propose



## Revue Scoute « Extra, tes restes ! » Le samedi 16 mars 2024

**10 €**  
par personne



Les inscriptions sont ouvertes du **jusqu'au 1er février 2024 inclus** sur le site internet de la SRIAS uniquement : [ICI](#)

Pour valider votre inscription, il conviendra d'envoyer dans le même temps que votre inscription votre chèque libellé à l'ordre de « Acte 5 », à :

**Géraldine DELAYE**  
27 rue du général Duport  
67 170 BRUMATH  
Au plus tard le 15.02.2024

Merci d'indiquer au dos le nom de la personne qui a procédé à l'inscription sur le site de la SRIAS.

La SRIAS participe au prix du billet vendu au public à hauteur de 50%.

En cas de désistement, aucun remboursement de billet ne sera donc possible après le 29 février.

Pour toute demande de renseignement :

[geraldine.delaye.fsu@gmail.com](mailto:geraldine.delaye.fsu@gmail.com)

**Le spectacle se tiendra au théâtre de La Scène, 1 rue Lafayette à Strasbourg (Meinau) à 20h30.**

Le nombre de participants est limité à **285**— Billetterie individuelle qui sera distribuée sur place par les membres de la SRIAS le jour-même.

4 billets maximum par famille (2 adultes + 2 enfants).

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de billets, les critères de sélection appliqués seront :

- 1) Inscription complète dans les délais
- 2) Priorité aux agents n'ayant pas participé à une sortie familiale organisée par la SRIAS en 2023
- 3) Répartition départementale et ministérielle
- 4) Quotient familial

***Les personnes retenues et non retenues seront avisées par courrier électronique (au plus tard le 22 février 2024)***

***En cas de forte demande, la SRIAS se donne le droit de clôturer les inscriptions avant terme.***

**Cette action est réservée aux agents de la fonction publique d'État du Grand Est, actifs ou retraités; à leur conjoint et enfants à charge.  
Priorité aux agents n'ayant pas participé à une sortie familiale organisée par la SRIAS en 2023.  
Une répartition équilibrée sera faite par département / administration / quotient familial si besoin.  
Accès PMR**